

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS146

présenté par
Mme Orliac et M. Carpentier

ARTICLE 40

Après le mot :

« taxes »,

rédigier ainsi la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 6 :

« réalisé en France par le fournisseur au titre du dernier exercice clos et des ventes mentionnées au premier alinéa du présent article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.